



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2022**

I - OUVERTURE DE LA SÉANCE

II - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

III - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

- A) Séance extraordinaire du 7 septembre 2022
- B) Séance ordinaire du 15 septembre 2022
- C) Séance extraordinaire du 29 septembre 2022

IV - PÉRIODE DE QUESTIONS

V - CORRESPONDANCE

VI - RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

VII - TRÉSORERIE

- A) Tonnage de la période
- B) Comptes à payer de la période

VIII - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- A) Prévision budgétaire 2023
- B) Plan triennal 2023-2024-2025

IX - VARIA

X - PÉRIODE DE QUESTIONS

XI - DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

**Jeudi, le 20 octobre 2022**

### **Séance ordinaire**

**Endroit :** Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
Salle du conseil, Hôtel de ville de Lachute

**Présents:** Messieurs Bernard Bigras-Denis, maire de la ville de Lachute, Kévin Maurice, maire de la ville de Brownsburg-Chatham, Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Denis Lavigne, conseiller de la municipalité de Saint-Placide, formant quorum de ladite Régie et monsieur Pierre Arseneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie.

**Étaient également présentes :** Mesdames Martine Renaud, conseillère de la ville de Brownsburg-Chatham et Isabelle Charbonneau, adjointe à la direction générale et comptabilité de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

### **I- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, monsieur Bernard Bigras-Denis.

### **II- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1-10-22**

Il est  
Proposé par monsieur Kévin Maurice  
Appuyé par monsieur Denis Lavigne

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire soit adopté avec les modifications suivantes :

Le point VIII A est reporté.  
Le point VIII B est reporté.

- adopté à l'unanimité

### **III - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **A) SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la présente séance et la dispense de lecture en conséquence, le tout conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

**2-10-22**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

Il est

Proposé par monsieur Stephen Matthews

Appuyé par monsieur Denis Lavigne

et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
accepte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le  
7 septembre 2022.

- Adopté à l'unanimité

### B) SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal  
proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la  
présente séance et la dispense de lecture en conséquence,  
le tout conformément aux dispositions du second alinéa de  
l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

3-10-22

Il est

Proposé par monsieur Kévin Maurice

Appuyé par monsieur Denis Lavigne

et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
accepte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15  
septembre 2022.

- Adopté à l'unanimité

### C) SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal  
proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la  
présente séance et la dispense de lecture en conséquence,  
le tout conformément aux dispositions du second alinéa de  
l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

4-10-22

Il est

Proposé par monsieur Stephen Matthews

Appuyé par monsieur Kévin Maurice

et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
accepte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le  
29 septembre 2022.

- Adopté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes

### IV - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions sont adressées au Conseil de la Régie.

### V - CORRESPONDANCE

- Le président fait part de la principale correspondance reçue et envoyée.

### VI - RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SELON L'ARTICLE 10.2 DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Concernant le suivi des contrats octroyés par la Régie, il n'y a aucune nouvelle information à divulguer.

### VII - TRÉSORERIE

#### A) Tonnages de la période

Il y a dépôt des rapports de tonnage de la période (déchets, recyclage et compost)

#### B) Comptes à payer de la période

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer pour la période du 16-09-2022 au 20-10-2022, déposée par le président;

5-10-22

Il est  
Proposé par monsieur Denis Lavigne  
Appuyé par monsieur Stephen Matthews  
et résolu

QUE les comptes à payer soient et sont approuvés et adoptés tels que présentés par le président pour la période du 16-09-2022 au 20-10-2022, et ce, pour un montant de 101 062.68\$.

- Adopté à l'unanimité

### VIII - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### A) Prévision budgétaire 2023

Ce point est reporté.

#### B) Plan Triennal 2023-2024-2025

Ce point est reporté.

### IX - VARIA

- Aucun sujet n'est apporté au varia.

### X - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions sont adressées au Conseil de la Régie.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intercommunale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**XI - DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE**

6-10-22

Il est  
Proposé par monsieur Kévin Maurice  
Appuyé par monsieur Stephen Matthews  
et résolu

QUE la prochaine séance ordinaire soit fixée au jeudi 17 novembre  
2022 à 19 h à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Lachute  
située au 380 rue Principale à Lachute.

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est  
levée.

- Adopté à l'unanimité

Pierre Arseneault  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Bernard Bigras-Denis  
Président